

Document d'information

Prévention des risques de chute Sécurité du travail en hauteur avec PORT du HARNAIS

Titre des formations et références

Attestation de formation « Sécurité du travail en hauteur avec PORT du HARNAIS »

- **Code RS** : Aucun
- **Code NFS** : 344 - Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)
- **Formacode** : 31701 – Sécurité Travaux en Hauteur
- **Niveau** : Aucun

Référence juridique : Code du travail (Art R4323-104 & 106) et décret du 7 mars 2008

Public visé

Cette formation est destinée à toute personne intervenant en hauteur à l'aide d'un harnais de sécurité désirant maîtriser parfaitement ses équipements.

Il est nécessaire d'avoir la capacité à comprendre les instructions de sécurité et d'être déclaré apte médicalement par le médecin de travail aux travaux en hauteur.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Tous nos locaux, nos services et formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous réserve d'un avis médical favorable.

Pour plus d'informations, contactez notre référente Handicap : s.charbonnier@upv.org

Prérequis

Être déclaré apte médicalement par le médecin de travail aux travaux en hauteur.

Conditions d'accès et délais

Inscription sur devis, au plus tard 24h avant le début de la formation.


Equivalences

Aucune

Suite de parcours et débouchés

Une personne formée à la prévention des risques de chute peut envisager de poursuivre le développement de ses compétences en la matière, en passant des formations complémentaires tel que le CQP Cordiste.

Organisme de formation enregistré sous le n° 93830212783
SIRET 421 852 641 00016 - N° TVA 02 421 852 641 - APE 8559A

 Avenue François Arago - Campus de la Grande Tourrache
ZI TOULON EST - BP 253 - 83078 TOULON CEDEX 9



Objectifs de la formation :

La formation a pour objectif de former à l'utilisation en sécurité des équipements de protection individuelle dans la cadre de travaux en hauteur afin de prévenir les risques de chute

Les compétences attestées à l'issue de la formation :

- Connaître la réglementation relative aux travaux en hauteur
- Connaître les différents moyens de protection : collectif et individuel et leurs conditions d'utilisation
- Maîtriser le contrôle visuel de son équipement ainsi que sa mise en place et son réglage
- Maîtriser le choix et l'utilisation des EPI en sécurité en fonction de la situation
- Accéder et se déplacer en sécurité sur site équipé (support assurance à demeure).

Contenus de la formation :

Théorie en salle :

- La Prévention - Les Statistiques - l'Évaluations des risques
- Approche réglementaire du Travail en hauteur
- Les équipements de protection collective
- Les différentes catégories d'E.P.I., les Normes
- Les différentes techniques utilisées dans le cadre de travaux en hauteur (retenue, maintien au travail, antichute)
- Présentation des différents E.P.I. spécifiques au travail en hauteur, vérifications, entretien, stockage
- Explication de la Force de Choc et du facteur de chute
- Échange sur les différentes configurations de poste de travail

Pratique sur site :

- Analyse du site : choix des équipements du technicien, contrôle avant utilisation du matériel et réglage du harnais
- Choix des E.P.I. en fonction de la situation (longes, antichute à rappel automatique, Antichute mobile)
- Déplacements verticaux et /ou horizontaux

Modalités d'évaluation :

Validation :

L'évaluation des connaissances et savoir-faire de l'apprenant se fait au travers de :

- D'un test de connaissance théorique sous forme de QCM
- Du contrôle continu pour la partie pratique,
- De l'appréciation de l'aptitude physique

A l'issue de l'évaluation, remise à chaque participant :

- D'un visa d'aptitude qui sera délivré au stagiaire qui aura participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation d'aptitude physique, théorique et pratique favorable
- D'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs
- D'un questionnaire de satisfaction

Moyens pédagogiques :

Equipements et matériels :

- Tableau, vidéoprojecteur et supports adaptés
- Supports physiques variés (plateformes, échelles, etc.)
- Remise d'un fascicule
- **Lieu** : dans un espace dédié au sein d'UPV FD ou de l'entreprise d'accueil (sous réserve d'un lieu adapté et conforme aux normes en vigueur)

Intervenants :

Tous nos intervenants sont expérimentés et diplômés en sécurité du travail en hauteur et spécialisés en travaux d'accès difficiles.

Méthode pédagogique :

- Apports théoriques et pratiques (démonstration, mises en situation)
- Analyse et action correctrice des techniques de chaque stagiaire

Durée :

1 jour soit 7h

Modalités d'organisation de la formation :

La formation s'organise pour un groupe de 4 à 8 personnes et peut se faire :

- INTER-ENTREPRISES dans nos locaux : Les dates de formations sont consultables sur notre agenda des formations <https://upvfd.fr/agenda-des-formations/>
- OU
- INTRA-ENTREPRISE, sous réserve d'un lieu adapté et conforme aux normes en vigueur : Les sessions sont organisées sur des dates à votre convenance.

Coût de la formation

INTER 250 € HT / pers

INTRA nous consulter

Financements possibles :

- Entreprise (fonds propres)
- OPCO
- Financement personnel

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://upvfd.fr/CGV> ou contactez-nous sur upvfd@upv.org

Valeur ajoutée et indicateurs de résultat

La valeur ajoutée de l'UPV FD

UPV FD s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de l'accompagnement :

- Une équipe de formateurs professionnels, expérimentés
- Un réseau partenarial conséquent et pérenne
- Un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires
- Une gratuité des frais d'inscription
- Une ancienneté de plus de 25 ans

Les indicateurs de résultat :

Chiffres globalisés du domaine de formation « Prévention des risques de chute »

Indicateur	Source et définition de l'indicateur	%
Taux de satisfaction <i>Session(s) n-1</i>	Issue du questionnaire de fin de formation – % de stagiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait »	100%
Taux d'abandon <i>Session(s) n-1</i>	Nb abandons / nb entrants	0%
Taux de réussite <i>Session(s) n-1</i>	Nb de certifiés/ nb de candidats présentés aux évaluations	NON APPLICABLE

Renseignements complémentaires & Contacts

Tel : 04 83 69 19 09

Mail : upvfd@upv.org

Site internet : www.upvfd.fr

Date de mise à jour du présent document : Mai 2023